

# FICHE 12

## pratique

### NAVIGO : COMMENT VOYAGER MOINS CHER À LA RETRAITE

Simone, 62 ans, et Marcelle, 65 ans, deux retraitées inséparables, aiment par-dessus tout visiter les grands musées parisiens. Écologistes convaincues, nos deux Génovéfaines privilégient les transports en commun. Simone touche une retraite convenable, Marcelle, elle, n'est pas imposable. Pour réduire leurs frais de transports, deux solutions s'offrent à elles : Le pass Navigo senior pour Simone et le forfait Améthyste pour Marcelle.

Simone a plus de 62 ans, elle, bénéficie donc d'une réduction de 50 % sur son forfait à la seule condition de ne plus travailler ou d'avoir une activité strictement inférieure à un mi-temps.

Pour obtenir son pass, elle se rend dans une agence commerciale Navigo munie d'un RIB et d'un justificatif d'identité. Elle paiera 37,60 € par mois pour se rendre dans tous les musées d'Ile de France.

Marcelle a plus de 65 ans, elle paie moins de 61€ d'impôts par an et peut donc bénéficier du pass Navigo Améthyste. Pour cela elle peut se rendre au CCAS pour remplir le dossier départemental munie des justificatifs demandés et d'un chèque de 25€ ou 120€ selon le choix du zonage. Il faut obligatoirement posséder un passe Navigo pour bénéficier du tarif Améthyste.

Marcelle peut alors envoyer le dossier complet au Conseil départemental de l'Essonne - Direction des transports et de la mobilité. Boulevard de France. Évry-Courcouronnes 911012 Évry cedex

Quelques semaines plus tard, Marcelle reçoit la réponse par courrier et peut se rendre en gare choisir son forfait.

Simone et Marcelle peuvent se rendre au Louvre tous les mois et Simone peut arrêter son forfait un mois ou deux en cas de vacances ou petite fatigue.

